Downloaded from: justpaste.it/1glps

Grève chez Pizzorno lundi: les maires ne font pas la paire

Pourquoi cette divergence entre Rachline maire de Fréjus et Fréséric Masquelier maire de Saint-Raphaël?

Fréjus-St-Raphaë! « Justifié » pour David Rachline, « inadmissible » pour Frédéric Masquelier, le préavis de grève contre la fermeture du site du Balançan fait réagir les élus.



David Rachline et Frédéric Masquelier en désaccord sur le préavis de grève de l'intersyndicale des employés du groupe Pizzorno.

Il a été le premier à réagir au préavis de grève illimitée annoncé par l'intersyndicale des employés de Pizzorno concernant l'ensemble des sites du groupe à partir de dimanche soir, minuit (lire notre édition d'hier). Le maire de Fréjus, David Rachline, qui a appris la décision de l'État de fermer définitivement le site de traitement des déchets du Balançan (Cannet-des-Maures), se dit n mobilisé aux côtés des Varois et des employés du groupe Pizzorno. Le préfet, à l'origine de cette fermeture, ne propose au-cime solution alternative dans l'immédiat pour le traitement des déchets du Var. Un comportement qui conduira, si rien n est fait dans les prochains mois, à exporter les déchets du Var dans le Vaucluse ou encore plus loin en Occitanie!

« Le triplement des taxes nous inquiète »

Outre la menace préoccupante de la suppression pure et simple de la cinquantaine d'emplois du site et de ceux au siège de la société varoise qui gère la revalorisation des déchets au Balançait, c'est bien le possible triplement des taxes d'enlèvement des ordures ménagères pour les ménages varois qui nous inquiète le plus. En effet, le surcoût engendré par la fermeture du Balançan et " l'exportation de nos déchets " serait de l'ordre des 60 millions d'euros par an pour la plupart des communes. En septetrnbre 2017, lors de mon dernier mois de mandature au Sénat, j'avais déjà alerté les services de l'état à ce sujet dans une lettre restée sans réponse ».

De son côté, le maire de Saint-Raphael, n (s)oppose totalement au mouvement de grève annoncé pour la semaine prochaine. Sur ce sujet, il convient de distinguer la forme et le fond, car s'il est nécessaire de trouver au plus vite - et au meilleur coût - une solution varoise it la gestion des déchets, il n'est pas admissible que les citoyens pâtissent de la situation Pour Frédéric Masquelier, n cette grève emploie un mode de contestafion archaïque à !'heure oh tous les protagonistes concernés par cette question doivent se réunir autour d'une table pour trouver une solution durable et rapide it ce problème qui n'a que trop duré.

«Prendre les habitants en otage »

Celte grève consiste ît prendre en otage les habitants de nos territoires qui ne sont nullement responsables, comme trop souvent et par facilité, des errements de la politique du retraitement des déchets (..) C'est contraire aux contrats signés avec le groupe Pizzorno, accords que je compte bien faire valoir. En effet, je demande à ce qu'en cas de grève du personnel, un service minimum soit immédiatement mobilisé. Faute de quoi, nous appliquerons instantanément les sanctions prévues : une tournée non réalisée générera une sanction de 1000 euros par jour et par circuit; une rue ou un tronçon non collecté dans les deux heures après le signale- ment générera une amende de 500 curas par infraction. Si nécessaire, ces mesures feront l'objet d'un référé et j'inciterai le président de la Cavent à le déposer sans délai. Ce référé visera notamment à i1npOser la mise en place du service minimum de collecte (..). Ce type de grève est inadmissible car elle n'apporte aucune solution sa' le fond tout en créant des problèmes à court terme ».

L'Est Var ne peut être mis en cause »


Le président de la Cavem, Roland Bertora.

Pour le président de la Communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée (Cavern), Roland Bertora. « il n'est pas envisageable que puisse perdurer ce type de situation préjudiciable pour l'usager niais aussi pour l'entreprise qui est amenée ainsi it courir un risque juridique et financer réel ».

Concernant l'Est-Var, conscients depuis plus de deux ans du problème posé, la Cavent et son opérateur technique le Smiddev ont mis en oeuvre les procédures fiables pour trouver des solutions à la fermeture programmée du site du Cannet-des Maures.

Les études techniques, les procédures environnementales, les montages juridiques et fonciers pour la création du projet ale substitution nécessaire ont été menées à grands frais et avec une énergie réelle.
À ce jour, l'ouverture de la rehausse du site historique de Bagnols pouvant accueillir une unité de pré-tri et d'enfouissement des 65000 tonnes par an résiduelles de la collecte Cavem/ Pays de Fayence est programmée et rentrera dans les jours qui viennent en enquête publique pour l'enfouissement de 450000 tonnes, c'est-à-dire 7 ans dès le mois d'octobre prochain. Dans le même temps, le maire de Bagnols, le Pays de Fayence et la Cavem mènent les démarches nécessaires pour la création d'un équipement de stockage des déchets ultimes dit "site4" (vallon des pins) qui apportera les vraies solutions à moyen terme.

Roland Bertora conclut: En aucun cas, la responsabilité des élus de l'Est-Var ne peut donc être mise en cause par le personnel de Pizzorno (...). Je suggère à Monsieur le Préfet du Var de tout faire pour hâter les procédures en cours dans notre territoire. Cela allégera de 65000 tonnes par an le problème du Balançan et permettra peut-être de trouver plus facilement des solutions fiables et pragmatiques pour l'autre partie du département.
Source: Var Matin 3 février 2018